

Avis d'Appel d'Offres avec publication Internationale
N°DNCMP/...229...../F/2018-2019 pour la fourniture et la livraison de
400 génisses et 211 taureaux géniteurs

Date de publication : 03 / 04 /2019.

Date d'ouverture des offres : 03 / 05 /2019.

Objet

1. Dans le cadre de l'exécution de la sous-composante «Intensification agricole», volet «Renforcement de la Chaîne de Solidarité Communautaire Bovine» (CSCB), le Programme de Développement des Filières – Phase I et Phase II (PRODEFI I et PRODEFI II) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture et la livraison de 400 génisses et 211 taureaux géniteurs pour la diffusion dans les provinces d'intervention de Cibitoke, Kayanza, Karusi, Gitega, Muramvya et Ngozi.

Allotissement du marché

2. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont réparties en quatre (04) lots dont les lots 1 et 2 seront exécutés sur le financement du PRODEFI I (financement additionnel pour les génisses et ancien financement pour les taureaux géniteurs) et les lots 3 et 4 sur le financement du PRODEFI II. La répartition des lots est la suivante :
 - Lot n° 1 : Fourniture et livraison de 248 bovins dont 225 génisses destinées aux bénéficiaires des Communes Murwi (185) et Buganda (40) en Province Cibitoke, et 23 taureaux géniteurs destinés aux bénéficiaires de la Commune Buhiga (1), Nyabikere (8), Gitaramuka (3), Bugenyuzi (3), Mutumba (3), Gihogazi (3), Shombo (2) de la Province de Karusi ;
 - Lot n° 2 : Fourniture et livraison de 213 bovins dont 175 génisses destinées aux bénéficiaires de la Commune Bukinanyana en Province Cibitoke, et 38 taureaux géniteurs destinés aux bénéficiaires des Communes Bukeye/Bassin Versant Nyabihondo (1), Butaganzwa (7), Gahombo (2), Gatara (9), Kayanza (4), Busiga (1), Muhanga (2), Muruta (8), Rango (4) de la Province de Kayanza ;
 - Lot n° 3 : Fourniture et livraison de 62 taureaux géniteurs destinés aux bénéficiaires des Communes Giheta (7), Bugendana (4), Buraza (3), Rutana/BV Kivubo (4) de la Province Gitega, et Buhiga (12), Mutumba (2), Nyabikere (6), Bugenyuzi (6), Gihogazi (6), Mwakiro/BV Gisuma (12) de la Province Karusi;
 - Lot n° 4 : Fourniture et livraison de 88 taureaux géniteurs destinés aux bénéficiaires des Communes Mbuye (6), Rutegama (8), Bukeye/BV Nyabihondo (10) de la Province Muramvya, Kayanza (7), Muruta (7), Matongo (11), Muhanga



(2), Butaganzwa (2), Gatara (7), Gahombo (3) de la Province Kayanza, et Marangara (6), Kiremba (12), Gashikanwa (4), Tangara (3) de la Province Ngozi.

3. Le soumissionnaire est autorisé à présenter son offre pour un ou plusieurs lots (chaque lot devant être complet), mais il ne pourra être attributaire de plus de deux (2) lots. Toutefois, l'Administration contractante se réserve le droit de modifier cette règle en cas d'insuffisance de soumissionnaires capables d'exécuter le marché ou si le coût total du second classé dépasse le coût total du moins disant classé premier de plus de 10 %.
4. La règle pourra s'appliquer jusqu'au total des deux lots moyennant la vérification stricte des preuves de capacités financières.

Délai d'exécution du marché

5. Les génisses de même que les taureaux devront être livrés dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de réception du calendrier de livraison transmis par le PRODEFI.

Financement

6. Le présent marché est financé conjointement par le PRODEFI, Don FIDA n° DSF 8059-BI et le PRODEFI II sur le Don FIDA n°2000001256.

Condition de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales résidant ou non au Burundi et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par les cas d'inéligibilité énumérés à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n° 1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.
9. Ne peut également participer à la présente commande publique les associations sans but lucratif, conformément à l'article 13 de la loi précitée.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

10. Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au siège du PRODEFI, sis Avenue du Large, Immeuble abritant les Programmes et Projets financés par le FIDA ; 1^{er} étage ; Tél. : (257) 22 24 30 96. Il peut également être consulté sur les sites web: www.programmefidaburundi.org, et www.armp.bi
11. Il peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de 120.000 BIF (ou 70 US \$) dont la moitié (60.000 BIF ou 35 US \$) sera versée sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi, sous compte de transit des recettes non fiscales, et l'autre moitié scindée en deux, soit 30.000 BIF ou 17 US \$ sur le compte n° 1110/178 « Compte de contrepartie » ouvert à la BRB au nom du PRODEFI I et 30.000 BIF ou 17 US \$ sur le compte n° 1101/181 « Compte de contrepartie aux Dons 2000001256 et 2000001255 » ouvert à la BRB au nom du PRODEFI II.

12. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODEFI à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de la publication (AAOI N° DNCMP / 229 /F/2018-2019), au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 15 ci-dessous.

Présentation de l'offre

13. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

14. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission fixée comme suit :

- Lot 1 : 7 000 000 BIF (Sept millions de Francs Burundais), ou 3 880 US \$ (Trois mille Huit Cent Quatre Vingt Dollars des Etats-Unis) ;
- Lot 2 : 6 000 000 BIF (Six millions de Francs Burundais), ou 3 330 US \$ (Trois mille trois cent trente Dollars des Etats-Unis) ;
- Lot 3 : 1 800 000 BIF (Un million huit cent mille Francs Burundais), ou 1 000 US \$ (Mille Dollars des Etats-Unis) ;
- Lot 4 : 2 500 000 BIF (Deux millions cinq cent mille Francs Burundais), ou 1 390 US \$ (Mille trois cent nonante Dollars des Etats-Unis).

Délai de validité des offres

15. Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours calendrier à compter du jour de l'ouverture des offres

Date limite de dépôt des offres

16. Les offres devront être déposées au Secrétariat du PRODEFI situé à l'adresse indiquée au point 9 ci-dessus, au plus tard le 03 / 05 / 2019 à 9 heures, heure locale.

17. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

18. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle des réunions située au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les Programmes et Projets financés par le FIDA au Burundi, le 03 / 05 / 2019 à 9 heures 30 minutes, heure locale.

Fait à Bujumbura, le 01 / 06 / 2019.

LE COORDONNATEUR DU PRODEFI I et II

